



Compte-rendu de la réunion N°3 DU CONSEIL DE LA VIE LYCÉENNE du 28/03/ 2017

Présents :

M. LEBARQUE, (proviseur), M. HEDOUIN (proviseur adjoint, M^{me} RIOULT (CPE), M^{me} KOSIATEK (AED), M. TELLIER (technicien de laboratoire, représentant des personnels ATSS), M^{me} MARTIN (professeur, représentant des personnels d'enseignement et d'éducation, liste indépendante), M. BUREY (magasinier, représentant des personnels ATSS), M^{me} DEVAUX (représentante des parents d'élèves PEEP).

Les élèves présents :

10 élèves : 4 en post-bac et 6 en secondaire.

Léon MALLEVILLE (TES2), Silvère PLISSONNIER (PS1), Célie CHOLLOIS (TL), Eugène SEO (PC), Théo PACCOUD (PCS11), Antoine CLAVERIE (TS1), Clara MARTINS (PS6), Clément LÉON (2nd3).

PRÉAMBULE : LA COMMUNICATION SUR LES ACTIONS MENÉES PAR LE CVL :

Les affiches semblent inefficaces et les téléviseurs du restaurant scolaire peu regardés. Les délégués rencontrent une difficulté à transmettre l'information.

Il est donc décidé d'utiliser l'agenda de Pronote pour faire passer ces informations, tout en conservant les moyens actuellement mis en œuvre.

Exemple du cinéclub : la fréquentation est loin d'être celle espérée – respectivement 6 et 0 spectateurs (les séances ont par ailleurs été avancées d'une heure, le jeudi à 16h).

Point N°1 de l'ordre du jour: TALENTS MUSICAUX DES ÉLÈVES

Le projet consiste à permettre aux élèves musiciens du lycée de montrer leurs talents au cours de représentations. Celles-ci pourraient avoir lieu dans le réfectoire sur le temps du midi, en extérieur s'il fait beau, ... Les élèves intéressés devront s'inscrire auprès de M^{me} Rioult, CPE. (Audition le vendredi 5 mai en A116 dans l'après-midi pour les intéressés.

Point N°1 de l'ordre du jour : INSTALLATION DE PATÈRES DANS LES TOILETTES

Les élèves formulent une demande d'installation de patères dans les toilettes non équipées (Joyeuse, 1^{er} et 2^{ème} étages, Corneille à côté de la salle A008 entre autres). Ces patères devraient rapidement être mises en place.

Point N°2 de l'ordre du jour : MOBILIERS SUR LE STABILISÉ

Pour rendre encore plus conviviale la cour de Joyeuse, il est décidé d'ajouter 12 sièges et d'installer un échiquier géant.

Point N°3 de l'ordre du jour : ÉQUIPEMENT DE L'INTERNAT

Le projet d'équipement de l'internat est toujours d'actualité, mais il semble difficile de savoir ce que veulent vraiment les internes. Il est évoqué : des tapis de gym, un vélo d'appartement, un piano ...

Point N°4 de l'ordre du jour : PROBLÈME DE CHAUFFAGE DANS LES SALLES

Concernant les salles A220 (colles d'anglais), il est impossible de les chauffer: colles déplacées depuis le début du second semestre.

Pour le bâtiment A en général, il faudra attendre la restructuration (2019-2021) pour avoir une amélioration globale.

À Joyeuse, la restructuration aura lieu entre 2021 et 2023. Le contrat avec le chauffagiste stipule une température minimale contractuelle de 19°C dans les salles. Dans le cas contraire, il est possible de le signaler, en donnant le numéro de salle.

Point N°5 de l'ordre du jour : VENTE DE TICKET REPAS A L'UNITÉ

La vente de repas à l'unité, au restaurant scolaire est techniquement possible avec le logiciel, mais difficilement gérable. Il est rappelé que tout repas non consommé restant sur la carte peut être remboursé lors du départ de l'établissement. Il faut, pour cela, avoir au préalable fourni un RIB à l'intendance.

Les CPGE de deuxième année peuvent, en revanche, acheter le nombre de repas exact dont ils auront besoin (notamment pendant la période des concours).

Point N°6 de l'ordre du jour : ACCÈS WI-FI :

Les personnels de l'établissement vont pouvoir prochainement bénéficier d'un accès WIFI, dans le secteur de la salle des professeurs et du CDI. Mais la Région n'estime pas nécessaire de fournir cet accès aux lycéens. La demande a été réitérée en arguant de la présence d'élèves post-bac (pour le lycée), mais la réponse s'avère aussi négative. En revanche, la demande sera honorée pour l'internat.

Parallèlement, une connexion internet câblée dans la salle de montage des audio-visuel est envisageable et sera étudiée.

Point N°7 de l'ordre du jour : INSCRIPTION AUX ÉPREUVES DE LANGUES VIVANTES DU BACCALAURÉAT

Concernant l'inscription des élèves aux épreuves de langues vivantes en série L, le proviseur explique qu'il est impossible de dispenser l'enseignement de LELE en espagnol et allemand (nombre trop faible d'élèves en série L). Il déplore le manque d'information et communiquera plus dans le futur pour éviter les problèmes rencontrés cette année.

Pour les classes préparatoires, le proviseur profite de l'occasion pour signaler que la période d'essai des langues vivantes facultatives (en début de BCPST, PCSI et MPSI) n'aura pas lieu à la rentrée prochaine : il faudra faire son choix en juillet lors de l'inscription. Il est par ailleurs rappelé que cette deuxième langue vivante est indispensable à l'inscription à certains concours.

Point N°8 de l'ordre du jour : BILAN DE LA RÉUNION APB

Le bilan de la réunion APB (du samedi 14/01/17) montre que les parents attendaient des réponses personnalisées concernant l'orientation de leur enfant, ce qui n'est pas possible dans ce cadre (environ 400 parents présents). Il est rappelé que pour les problématiques personnelles, il est possible de prendre rendez-vous avec le conseiller d'orientation psychologue (à l'entrée de CDI).